



**Le Président de la Communauté d'Agglomération
du Cotentin**

à

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communautaires

Cherbourg-en-Cotentin, le 31 octobre 2024

Nos réf : CA n° CAC - PALE - DAG - 2024 - 24387

Dossier suivi par le service Vie Institutionnelle

vie.insti@lecotentin.fr

OBJET : Réunion du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du **Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin** qui se tiendra le **14 novembre 2024 à 18 h 00** au complexe sportif Marcel Lechanoine situé allée du stade, 50700 Valognes.

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024

Décisions du Président rapportées au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Décisions du Bureau rapportées au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Arrêtés du Président rapportés au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

- 1 - Contrat Local de Santé
- 2 - Fixation des attributions de compensation définitives 2024
- 3 - Attributions de compensation provisoires pour 2025
- 4 - Débat d'orientation budgétaire 2025
- 5 - Dotation de solidarité communautaire (DSC) : adoption des nouveaux critères
- 6 - Dotation de solidarité communautaire (DSC) 2024
- 7 - Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiements (CP) - Modifications et actualisations - DM n°2 budget principal, n°1 budget transports
- 8 - Approbation DM n°2 du budget principal et DM n°1 et 2 des budgets annexes
- 9 - Versement des subventions aux budgets annexes
- 10 - Garantie d'emprunt relative à la réhabilitation thermique de 61 logements - Résidence Pont de la Noé - Cherbourg-En-Cotentin - Prêt CDC de 2 755 500 €
- 11 - Garantie d'emprunt relative à la construction de 16 logements - Résidence Blanche Roche - Cherbourg-En-Cotentin - Prêt CDC de 1 722 000 €
- 12 - SDIS - Construction du Centre de secours de Cherbourg-en-Cotentin Ouest - Avenant n°3
- 13 - Raccordement électrique du parc éolien en mer Centre-Manche 1 - Consultation administrative
- 14 - Résiliation de la convention de délégation de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines avec la commune de Sénoville
- 15 - Contre-valeur de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025
- 16 - Contre-valeur de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025
- 17 - Révision de la zone tampon de la composante "Tours-Observatoires de Tatihou et de la Hougue" inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre "Fortifications de Vauban"
- 18 - Versement d'une subvention de motivation à la collecte du verre à l'association Coeur et Cancer - Année 2023
- 19 - Réhabilitation Intechmer - Convention de financement relative au projet d'aménagement de 114 places de stationnement rue de la Mer et renaturation du site Collignon
- 20 - École Supérieure des Arts et des Médias Caen/Cherbourg - Entrée dans l'Établissement Public de Coopération Culturelle
- 21 - École Supérieure des Arts et des Médias Caen/Cherbourg - Désignation de représentants

- 22 - Cotentin Terre Bleue - Soutien au délégataire en charge de l'Arrivée de la Rolex Fastnet Race à Cherbourg-en-Cotentin pour les éditions 2025 et 2027
- 23 - Terre Bleue le Cotentin - Contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du musée océanographique de la Cité de la Mer - Avenant n° 2
- 24 - Dépôt de la marque " Le Cotentin fête l'Irlande "
- 25 - Composition des commissions prospectives - Modification n° 14

Questions diverses.

Pour des raisons organisationnelles, il vous est demandé d'être présent au complexe sportif à partir de 17h30.

La séance du Conseil est publique et sera diffusée en direct sur la page YouTube de la Communauté d'Agglomération.

Concernant les communes qui ne disposent que d'un seul siège, je rappelle qu'en cas d'absence du délégué titulaire, le délégué suppléant ne pourra participer avec voix délibérative au conseil communautaire que si le délégué titulaire m'en a informé en complétant l'avis d'absence ci-joint.

Pour rappel, le règlement intérieur a instauré une modulation de l'indemnité, opérée en fonction de la participation effective des conseillers communautaires titulaires aux réunions. Une feuille de présence sera ainsi tenue par les services communautaires durant la séance.

La réfaction de l'indemnité n'est effectuée qu'au vue des absences non justifiées. Les motifs possibles de justification sont précisés dans les règlement intérieur .

Toute justification d'absence doit parvenir par écrit à la vie institutionnelle (vie.insti@lecotentin.fr).

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE



FORMULAIRE D'ABSENCE

Je soussigné(e),

Commune de

Pôle de proximité

membre titulaire du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin informe le Président de mon absence à la séance du Conseil Communautaire **du 14/11/2024**,

pour le motif suivant :

.....

(se référer aux motifs valables indiqués dans le règlement intérieur)

En conséquence,

PROCURATION

(je n'ai pas de suppléant, ou mon suppléant / ma suppléante est indisponible (*)

je donne **procuration** à
afin de me remplacer à la réunion du Conseil de la Communauté d'agglomération du Cotentin et de prendre part à toutes les délibérations et au vote de l'ordre du jour, comme je pourrais le faire moi-même.

Fait à

Le

SIGNATURE (à faire précéder de la mention manuscrite « BON POUR PROCURATION »)

OU()**

SUPLÉANCE

(J'ai un suppléant / une suppléante)

mon **suppléant/ma suppléante**
siège à ma place avec voix délibérative.

Fait à

le

SIGNATURE

(*) En cas d'absence du suppléant, le délégué titulaire a la possibilité de faire une procuration au délégué titulaire de son choix

() 1 Seul choix possible**